



## Malaise dans la littérature-monde (en français) : de la reprise des discours aux paradoxes de l'énonciation

Véronique Porra

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/recherchestravaux/411>

DOI : [10.4000/recherchestravaux.411](https://doi.org/10.4000/recherchestravaux.411)

ISSN : 1969-6434

**Éditeur**

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

**Édition imprimée**

Date de publication : 30 juillet 2010

Pagination : 109-129

ISBN : 978-2-84310-174-8

ISSN : 0151-1874

**Référence électronique**

Véronique Porra, « Malaise dans la littérature-monde (en français) : de la reprise des discours aux paradoxes de l'énonciation », *Recherches & Travaux* [En ligne], 76 | 2010, mis en ligne le 30 janvier 2012, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/recherchestravaux/411> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/recherchestravaux.411>

---

## **Malaise dans la littérature-monde (en français) : de la reprise des discours aux paradoxes de l'énonciation<sup>1</sup>**

Depuis son surgissement tonitruant dans le paysage littéraire et médiatique français en mars 2007, la notion de littérature-monde ne cesse de faire couler de l'encre et de susciter des commentaires aussi passionnés que contradictoires, tant chez les écrivains que chez les critiques, tant chez les tenants du discours institutionnel francophone que chez les politiques. Annoncé par un manifeste signé par quarante-quatre auteurs de langue française venus de tous horizons<sup>2</sup>, publié le 16 mars 2007 dans les colonnes du quotidien *Le Monde* et dans son supplément *Le Monde des livres*, puis relayé par la publication d'un volume collectif en mai de la même année, l'avènement de la littérature-monde s'annonce simultanément comme une « révolution copernicienne » et comme l'acte de décès de la francophonie :

Nous pensons au contraire : révolution copernicienne. Copernicienne, parce qu'elle révèle ce que le milieu littéraire savait déjà sans l'admettre : le centre, ce point depuis lequel était supposée rayonner une littérature franco-française, n'est plus le centre. Le centre jusqu'ici, même si de moins en moins, avait eu cette capacité d'absorption qui contraignait les auteurs venus d'ailleurs à se dépouiller de leurs bagages avant de se fondre dans le creuset de la langue et de son histoire nationale : le centre, nous disent les prix d'automne, est désormais partout, aux quatre coins du monde. Fin de la francophonie. Et naissance d'une « littérature-monde » en français<sup>3</sup>.

Comme tout manifeste, cette double initiative se construit, nous le voyons, sur un schéma binaire, à savoir un mouvement de refus des structures

1. Ce texte est une version légèrement modifiée et complétée d'un article publié en 2008 sous le titre « "Pour une littérature-monde en français" : les limites d'un discours utopique » dans la revue *Intercâmbio*, Porto, 2<sup>e</sup> série, n° 1, 2008, p. 33-54.

2. Pour la liste des cosignataires, voir plus haut, p. 91. Les références à l'ouvrage de M. Le Bris et J. Rouaud seront désormais données entre parenthèses après la citation.

3. *Le Monde*, 16 mars 2007.

et des discours existants qui se double d'un mouvement d'affirmation d'une nouveauté postulée. Comme c'est d'ailleurs fréquemment le cas dans un genre marqué par la dialectique rupture/postulat d'innovation, réfutation/ affirmation, le discours est peu constructif et les griefs formulés tout comme les solutions envisagées sont multiples et parfois problématiques voire contradictoires dans leur développement et leur articulation<sup>4</sup>.

À l'évidence, la violence des attaques, mais surtout leur surmédiation ont ébranlé la vision de la littérature de langue française et interpellé les divers acteurs du « champ littéraire francophone », que ceux-ci entretiennent un rapport économique, politique, littéraire ou scientifique à la littérature contemporaine de langue française. Depuis de nombreux mois, les écrits ou déclarations, exégèses ou polémiques variés se succèdent dans la presse et dans les congrès universitaires. Face à l'hétérogénéité des réactions, à leur aspect passionné, mais aussi aux divergences des interprétations qui font dire au manifeste et au volume tout et son contraire en même temps, il semble indispensable, afin de créer les conditions adéquates pour une compréhension de la réception de cette entreprise et des enjeux intellectuels et sociaux de celle-ci, de s'interroger sur les raisons, intrinsèques aux textes mêmes, qui ouvrent la multiplicité des lectures et des polémiques.

On remarque en effet que le discours produit a du mal à affirmer sa nouveauté et à s'orienter dans l'entrelacs de discours qui l'a précédé. Ceci est d'autant plus problématique que ces discours ont le plus souvent été marqués au niveau idéologique. L'essentiel du contenu peut se résumer en quelques points principaux qui s'organisent sur trois axes : l'axe institutionnel, l'axe esthétique et l'axe plus spécifiquement linguistique, s'organisant à leur tour en fonction de trois principes essentiels : le décentrement, la fin des assignations thématiques et formelles et la nécessaire articulation entre pensée de la nation et pensée de l'universalité dans le cadre de la mondialisation.

### **Décentrement et poids de l'institution**

L'aspiration première, qui fonctionne par rapport aux autres comme une matrice argumentative, est celle du nécessaire décentrement de ce que, dans une série d'études, Pierre Halen a décrit en termes de « système littéraire

4. Sur le genre du manifeste et ses ambiguïtés, voir H. de Van den Berg, « Das Manifest – eine Gattung. ? Zur historiographischen Problematik einer deskriptiven Hilfskonstruktion », dans H. Van den Berg et R. Grüttemeier (éd.), *Manifeste : Intentionalität*, Amsterdam, 1998, p. 193-225.

francophone<sup>5</sup>». Les auteurs ne réclament finalement rien moins que la fin de la relation centre-périphérie, qui marque toujours profondément le fonctionnement de la vie littéraire de langue française, et des pressions que celle-ci exerce sur la production des textes, entre autres au travers de la double détermination esthétique qu'elles génèrent. Nous reviendrons, dans la partie suivante, sur les deux aspects principaux, à savoir l'assignation thématique et la surdétermination de la forme romanesque.

Cependant, on note à l'intérieur même du corpus constitutif de ce discours manifeste un certain nombre de contradictions dans l'argumentation qui, voulant remettre en cause un certain nombre de déviations, contribue en fait, par le jeu d'interdiscursivités souvent involontaires, à en soutenir les structures institutionnelles et à en réactiver les fondements discursifs<sup>6</sup>.

Le premier problème réside dans les modalités de la contestation de la francophonie, qui est, chez les différents auteurs, loin d'être homogène. La difficulté semble bien, comme souvent lorsqu'on parle de francophonie en général, résider dans le fait que les domaines de la francophonie littéraire et ceux de la francophonie institutionnelle ne se recouvrent pas exactement, alors que ces deux dimensions sont cependant indissociablement liées : la littérature francophone vit pour une part des subsides de l'institution et des consécrationes que celle-ci génère, tandis que la francophonie institutionnelle instrumentalise la littérature francophone comme une légitimation culturelle. Il est donc difficile, comme le fait Michel Le Bris<sup>7</sup>, qui éprouve la nécessité de relativiser la véhémence de ses attaques dans une note en bas de page, de refuser l'assignation aux formes esthétiques que l'on attend des littératures tout en protégeant les susceptibilités de l'institution, en somme de condamner les conséquences tout en sauvant certains acteurs des structures qui les génèrent au niveau systémique.

Par ailleurs, les signataires du manifeste, contributeurs au volume, sont pour une grande part eux-mêmes des interlocuteurs privilégiés ou des acteurs des institutions francophones pour ne pas dire des faire-valoir du discours

5. Voir de P. Halen, « Notes pour une topologie institutionnelle du système littéraire francophone », dans P. S. Diop, et H.-J. Lüsebrink (éd.), *Littératures et sociétés africaines. Regards comparatistes et perspectives interculturelles*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2001, p. 55-68, et « Le "système littéraire francophone" : quelques réflexions complémentaires », dans L. D'Hulst, J.-M. Moura (éd.), *Les Études littéraires francophones : état des lieux*. Villeneuve d'Ascq, Éditions du Conseil scientifique de l'université Charles-de-Gaulle - Lille 3, 2003, p. 25-37.

6. Sur les contradictions émaillant cette entreprise, notamment les divergences parfois considérables entre les auteurs, voir l'article de Cl. Coste dans le présent volume.

7. « Soyons clairs : ceci n'est en rien une attaque – bien au contraire ! – contre tous ceux, dans les organisations de la francophonie, qui se battent pour une meilleure reconnaissance des écrivains dits "francophones". » (p. 45)

francophone<sup>8</sup>. Plusieurs d'entre eux se sont jusque-là fort bien accommodés des exigences du système littéraire francophone, y compris dans ses assignations à des positions prétendument marginales : celles en fait qui consistent à reproduire des contenus périphériques et qui sont devenues conditions *sine qua non* pour occuper paradoxalement des positions centrales dans le champ de concurrence par rapport aux instances de consécration. Dans son étude *The Postcolonial Exotic – Marketing the Margins*, Graham Huggan a fort bien souligné le profit marchand que l'on tire, dans les dernières décennies, de tels positionnements marqués par la thématization de sa propre culture, notamment lorsque celle-ci est abordée de façon différentielle par rapport à la culture européenne ou plus généralement occidentale. Et dans cette perspective, on ne peut pas sérieusement affirmer, pour ne citer que deux exemples, que Tahar Ben Jelloun ou Nancy Huston, qui ont su donner une dimension littéraire très élaborée à leur potentiel de différence, soient à proprement parler les enfants pauvres du fonctionnement général du « système littéraire francophone ». Venant de la part de Tahar Ben Jelloun, la remarque suivante, teintée de réprobation, peut au demeurant surprendre :

Est considéré comme francophone l'écrivain métèque, celui qui vient d'ailleurs et qui est prié de s'en tenir à son statut légèrement décalé par rapport aux écrivains français de souche. (p. 117)

On ne peut en effet que difficilement ignorer que Tahar Ben Jelloun, comme bien d'autres, nourrit justement son œuvre et abreuve son succès de cet écart depuis plusieurs décennies. Par ailleurs, dans les dernières années, on a pu remarquer qu'il avait régulièrement tendance – dans une sorte de coïncidence parfaite – à puiser son inspiration thématique et discursive dans les faits actualisés par la presse et à calquer son discours romanesque sur les attentes du lectorat : ainsi, *Cette aveuglante absence de lumière* (2001) s'inscrit dans l'actualité de la libération des prisonniers du bagne de Tazmamart ; la publication des *Raisins de la galère* en 1996 correspond à la phase d'avènement de ce que l'on appellera le roman de banlieue, qui prend le relais du roman beur ; *Partir*, en 2006, est publié précisément au moment où la question de l'émigration clandestine par le détroit de Gibraltar fait l'objet d'une importante médiatisation<sup>9</sup>. Nous nous trouvons donc, avec certains

8. Notons par exemple que dans les articles qu'ils ont respectivement publiés dans le quotidien *Le Monde* en 2005 et 2006, Anna Moï et Alain Mabanckou, loin de condamner la francophonie, s'en font les soutiens tout en en dénonçant certaines déviances. Mais dans les deux cas, ils confirment leur adhésion au principe de base.

9. Tahar Ben Jelloun s'est trouvé plusieurs fois au centre de polémiques où on lui reprochait une forme d'opportunisme. La discussion la plus virulente s'est développée à propos de *Cette aveuglante absence de lumière*. De nombreux commentateurs ont attiré l'attention sur

auteurs, face à un paradoxe évident : celui qui fait que certains d'entre eux refusent l'étiquette de « francophone », qu'ils considèrent comme dévalorisante, et parallèlement, « font les francophones » quand ceci est susceptible de promouvoir leur œuvre; qu'ils réclament d'être reconnus exclusivement pour la valeur littéraire de leur œuvre, et paradoxalement orientent leurs choix thématiques et formels en fonction des discours sociaux dominants. Une telle contradiction entre le discours et la pratique, que quelques fervents défenseurs de la francophonie ont pointée du doigt pour jeter le discrédit sur l'initiative partie de ce manifeste, peut effectivement être lourde de conséquences pour la crédibilité générale de la démarche.

D'autres sont par ailleurs en premier lieu des « produits » des consécration de l'institution francophone, qui leur a permis de franchir la première marche de la notoriété : avant l'attribution du prix des Cinq continents de la francophonie, Alain Mabanckou et Ananda Devi avaient déjà publié des romans, mais étaient loin de jouir de la notoriété qu'ils ont acquise depuis et fêtaient des succès beaucoup plus confidentiels. Et si leur talent n'est assurément pas étranger à leur réussite, la consécration francophone les a inscrits dans une dynamique du succès qui est entre autres véhiculée par des associations de nature universitaire, à l'instar du Conseil international des études francophones. Si le CIEF poursuit à n'en pas douter des buts scientifiques, on ne peut ignorer qu'il est un acteur non négligeable, par exemple au travers des informations transmises par sa mailing-list, de la promotion des auteurs francophones. Alain Mabanckou, entre autres, occupe dans ce système une place tout à fait privilégiée.

Par ailleurs, la consécration massive des auteurs « étrangers » à la rentrée littéraire 2006, dans laquelle les signataires du manifeste voient le signe annonciateur d'une révolution, est tout au plus d'une ampleur jusque-là inégalée, mais n'est en rien un phénomène nouveau. Depuis longtemps, les prix d'automne couronnent des auteurs allophones d'expression française ou des auteurs francophones : citons par exemple, de façon non exhaustive, Tahar Ben Jelloun et Patrick Chamoiseau, qui ont tous deux reçu le prix Goncourt, respectivement en 1987 pour *La Nuit sacrée* et en 1992 pour *Texaco*, mais aussi Jean Malaquais, auteur d'origine polonaise dont l'œuvre est fondamentalement marquée par l'altérité voire l'altération linguistique, qui en 1939,

---

l'aspect tardif de son intérêt pour la question et surtout sur la coïncidence de celui-ci avec les opportunités du marché. On lui a en outre reproché d'utiliser la machinerie éditoriale et les structures ultra-puissantes du champ littéraire français pour venir occuper la place revenant légitimement aux témoins véritables, entre autres Ahmed Marzouki, qui parallèlement travaillait à son récit *Tazmamart – Cellule 10* (publié aux éditions Tarik de Casablanca en 2000).

reçoit le prix Renaudot pour *Les Javanais* ou Yambo Ouloguem couronné par le même prix en 1968 pour *Le Devoir de violence*. En outre, un regard plus nuancé sur l'histoire littéraire institutionnelle révèle qu'il y a déjà eu une phase comparable dix ans plus tôt, entre 1995 et 1998, période à laquelle les institutions du champ ont procédé à une consécration massive des voix romanesques «venues d'ailleurs». Rappelons qu'en 1995, Andreï Makine reçoit le prix Goncourt, le prix Goncourt des lycéens et le prix Médicis pour son *Testament français*, prix Médicis qu'il partage alors avec l'auteur d'origine grecque Vassilis Alexakis, distingué pour *La Langue maternelle*; que 1996 voit l'élection de l'auteur d'origine argentine Hector Bianciotti à l'Académie française, l'attribution du prix Renaudot à Boris Schreiber pour son récit autobiographique *Un silence d'environ une demi-heure*, du prix Interallié à l'auteur cubain Eduardo Manet pour *Rhapsodie cubaine*; du prix du Livre Inter et du prix Goncourt des lycéens à Nancy Huston pour *Instrument des ténèbres*; et qu'en 1998, François Cheng reçoit le prix Femina pour *Le Dit de Tianyi*, roman qui va le révéler au grand public et ouvrir un succès qui ne se démentira plus et lui vaudra, à son tour, d'être élu à l'Académie française en 2003, suivi peu de temps après par Assia Djebar.

### **Libération de la thématique et de la forme : la fin des assignations catégorielles**

Parallèlement à la contestation du centralisme et des catégorisations qui en découlent partiellement, les auteurs du manifeste et des contributions au volume en dénoncent les conséquences esthétiques qui font que les auteurs «d'outre-France» sont poussés vers des positionnements esthétiques particuliers. Ils réclament donc d'une part la fin des assignations thématiques et la libération de la forme romanesque des expérimentations du roman français depuis la fin des années 1950; de l'autre, ils en exigent la conséquence logique. La fin des assignations catégorielles et les cloisonnements entre littérature française, littérature francophone et littératures d'auteurs migrants allophones.

Les auteurs dénoncent en particulier l'habitus généré par les structures du champ, qui fait qu'un auteur venu d'ailleurs est le bienvenu lorsque, précisément, il parle de l'ailleurs et satisfait ainsi tant aux désirs d'exotisme qu'aux illusions de la connaissance ethnographique qui animent le lectorat; ils s'en prennent par ailleurs au corollaire de ce premier mouvement : la réduction des œuvres aux lectures identitaires se rapportant à la biographie de l'auteur. Nancy Huston, à juste titre, cite dans sa contribution au volume le cas de

Romain Gary qui, en son temps, a eu maille à partir avec la critique à ce sujet :

Il est désolant de voir un écrivain de l'envergure de Romain Gary [...] réduit par certains à son identité juive, par d'autres à son identité russe, par d'autres encore à son identité de diplomate. (p. 155)

Les auteurs reprennent ici des idées-force qu'ils ont pour certains déjà développées dans des articles ou interviews depuis le début des années 2000. C'est par exemple le cas d'Abdourahman Waberi, qui dès 1998 s'est distancié des écritures postcoloniales et rangé dans une catégorie qu'il a lui-même définie comme celle des « enfants de la postcolonie<sup>10</sup> » ; c'est également le cas d'Alain Mabanckou, d'Anna Moï et de Nancy Huston, qui ont déjà énoncé des prises de positions critiques similaires dans des articles ou des essais antérieurs<sup>11</sup>. Rappelons également la déclaration choc de Kossi Efoui en 2001, selon laquelle ce qui pourrait arriver de mieux à la littérature africaine serait « qu'on lui foute la paix avec l'Afrique ». Ce sont de telles tendances qui conduisaient Tirthankar Chanda déjà en 2004, dans un article publié dans *Le Monde diplomatique*, à faire le diagnostic d'une « mutation radicale » : « Des auteurs, nés après les indépendances, revendiquent l'universalité d'un art qui ne dit plus seulement l'Afrique mais le monde<sup>12</sup>. » Tous, en somme, réclament avec véhémence d'être reconnus non plus sur la seule base de leur potentiel d'étrangeté mais pour la qualité littéraire de leur œuvre.

Pour soutenir ce postulat au niveau argumentatif, Michel Le Bris recourt, lui, à la notion d'étrangeté, qui serait liée non pas à l'origine géographique de l'auteur mais bien plutôt, partant du principe selon lequel « toute création implique à un moment ou à un autre de se rendre étranger à soi-même » (p. 35), à l'acte d'écriture lui-même :

[...] l'écrivain est celui-là même qui éprouve, écrivant, que toute langue, et d'abord la sienne, lui est étrangère – puisqu'il fait œuvre, précisément, de ce rapport d'étrangeté à la langue qu'il brise, réinvente continuellement et rend vivante, du coup. (p. 46)

10. Sur l'importance de ce texte dans la définition « paratopique » des nouvelles écritures romanesques africaines, voir en particulier Th. Schüller, « *Wo ist Afrika ?* » *Paratopische Ästhetik in der zeitgenössischen Romanliteratur des frankophonen Schwarzafrika*, Francfort-sur-le-Main, IKO - Verlag für Interkulturelle Kommunikation, 2008.

11. Voir de A. A. Waberi, « Les enfants de la postcolonie. Esquisse d'une nouvelle génération d'écrivains francophones d'Afrique noire », *Notre Librairie*, n° 135, 1998, p. 8-15, A. Mabanckou, « La francophonie, oui, le ghetto, non ! », *Le Monde*, 19 mars 2006, et A. Moï « Franco-phonie sans français », *Le Monde*, 25 novembre 2005.

12. T. Chanda, « Tant que l'Afrique écrira, l'Afrique vivra. Les combats d'une nouvelle génération d'écrivains », *Le Monde diplomatique*, décembre 2004, p. 30-31.



Ce postulat d'étrangeté de l'écriture, écho proustien s'il en est, et qui dépasse de loin la simple question de la langue d'expression, n'est pour ce genre de corpus pas non plus de l'ordre de l'innovation. Non seulement Julia Kristeva en a fait l'objet de plusieurs études depuis la fin des années 1980<sup>13</sup>, mais on trouve également cet argument chez bon nombre d'auteurs allophones de langue française, et ce depuis plusieurs décennies. Un auteur comme Virgil Tanase a déjà, dans les années 1980, souligné que le potentiel d'étrangeté résidait moins dans le passage de l'écriture en roumain à l'écriture en français, mais bien plutôt dans l'acte d'écriture lui-même. Il ne s'agit d'ailleurs pas, à cette époque, d'un propos isolé puisque l'on note son apparition récurrente dans plusieurs interventions d'un colloque s'étant tenu à la Maison des Cultures du Monde en 1983<sup>14</sup>.

Au delà de la question de l'assignation thématique et de la localisation de l'étrangeté, plusieurs auteurs, en particulier Michel Le Bris et Jean Rouaud, abordent la question de la forme romanesque. On assiste, en effet, à une remise en cause systématique des tendances esthétiques fixées sur le signe, celles qui, selon Le Bris, auraient, entre autres, tué l'histoire et le personnage.

Cette argumentation est particulièrement présente dans les deux premières contributions au volume, mais plus explicitement formulée dans l'article de Michel Le Bris, à l'origine de l'entreprise. En résumé, Michel Le Bris s'en prend à la tendance à attendre des littératures francophones un discours identitairement marqué (littératures postcoloniales) et du côté de la littérature française, à produire un roman uniquement préoccupé par le souci de la forme (jetant dans un même sac, sous prétexte qu'ils donnent la priorité au signe, les héritiers du structuralisme, les auteurs de *Tel Quel* et ceux du Nouveau Roman). L'initiative de la fondation du festival Étonnants Voyageurs y est définie comme un « gigantesque ras-le-bol devant l'état de la littérature française », mis au compte de ceux que l'auteur appelle « des nains [qui], silencieusement, avaient pris partout le pouvoir, acharnés à réduire la littérature à leur propre mesure » (p. 25). Son diagnostic sur le roman français contemporain est alors impitoyable :

Le roman, prié de ne plus parler que de lui-même, par une mise entre parenthèses préalable du sens, du sujet, de l'histoire, autrement dit du monde, ne se pouvait plus concevoir qu'« énonçant sa propre critique dans le mouvement de son

13. Voir entre autres de J. Kristeva, *Étrangers à nous-mêmes*, Fayard, 1988, et « L'autre langue ou traduire le sensible », *L'Infini*, n° 57, printemps 1997, p. 15-28.

14. Les actes de ce colloque n'ont jamais été publiés. Certaines communications, retravaillées depuis, ont récemment été éditées dans un collectif (Internationale de l'imaginaire, 2006). Nous remercions la Maison des Cultures du Monde qui, en 1998, nous a permis de prendre connaissance des transcriptions des communications de l'époque et des débats parfois passionnés qu'elles ont suscités.

énonciation», l'enseignement du français se limitait à l'étude des seuls outils critiques, comme si l'idée même qu'une œuvre pût parler de quelque chose, du monde, de soi, de l'humaine condition, à travers une histoire, relevait de l'obscénité, ou de la naïveté, le récit d'aventures (et d'ailleurs tout récit) «aventures du récit», mais d'un récit replié sur lui-même, sans plus de référent. (p. 25 et suiv.)

À l'évidence, le manifeste tout comme les textes publiés dans le volume, témoignent d'une aspiration à redonner au roman une nature qu'il aurait perdue, nature qu'il retrouverait – ou aurait déjà partiellement retrouvée – dans la «littérature-monde en français». Or, cette idée, présentée comme révolutionnaire, outre le fait qu'elle émane d'une vision quelque peu réductrice de la littérature française contemporaine, n'est, elle non plus, pas neuve. Comme le souligne à fort juste titre Claude Coste, nous sommes en présence d'un «lieu commun» de la vie intellectuelle française, presque assimilable à une mythologie «barthésienne<sup>15</sup>». Par ailleurs, Michel Le Bris proférait les mêmes attaques dans le volume collectif *Pour une littérature voyageuse* en 1992.

Pour le contexte qui nous intéresse ici, Romain Gary, dès 1965, place ce refus épidermique du formalisme au centre de son roman-manifeste *Pour Sganarelle*, dont le sous-titre «Recherche d'un personnage et d'un roman» ne laisse planer aucune ambiguïté sur les intentions polémiques de l'auteur dans le contexte littéraire des années 1960. Dans cet essai, il est vrai confus et peu perçu par la critique, Gary s'en prenait déjà à ce qu'il dénonçait comme une double déviance vers le «roman totalitaire» – incarné, d'un côté, par le Nouveau Roman de Robbe-Grillet et de Sarraute et, de l'autre, le principe d'engagement social ou politique qui s'incarnait de façon idéal-typique dans l'existentialisme sartrien – aux dépens du «roman total<sup>16</sup>» qu'il appelait de ses vœux. À supposer que Michel Le Bris ne connaisse pas cet élément de l'histoire littéraire, Nancy Huston, elle-même signataire du manifeste et contributrice au volume, ne peut l'ignorer. Dans un court essai paru en 1995, *Tombeau de Romain Gary*, elle rendait, en effet, précisément hommage à cet aspect de l'œuvre de l'auteur<sup>17</sup>. Il ne s'agit par ailleurs en rien d'une voix isolée puisqu'on retrouve régulièrement ce genre de propos dans la réception

15. Voir dans ce volume, p. 93.

16. Pour Romain Gary, c'est l'auteur, éternel Sganarelle, qui doit être au service de l'œuvre, et non l'œuvre au service de l'idéologie de l'auteur, que celle-ci soit d'ordre esthétique, philosophique ou politique : «Le roman total ne reconnaît à aucun des rapports de l'homme avec l'univers un caractère essentiel, concentrationnaire ou dominant. L'œuvre est là le seul absolu [...] La création d'un monde se fait ici avec tous les moyens de la création d'un monde. Rien ne peut dominer une telle entreprise, sinon le souci de la victoire artistique. [...] Le romancier à vocation totale est un Valet éternel de l'éternel Roman, un Sganarelle aux gages du chef-d'œuvre.» (R. Gary, *Pour Sganarelle*, Gallimard, 1965, p. 26.)

17. N. Huston, *Tombeau de Romain Gary*, Actes Sud, 1995, p. 61 et suiv.

des auteurs allophones d'expression française depuis la fin des années 1960<sup>18</sup>, ainsi que dans les métatextes livrés par ces auteurs.

Le problème qui ressort de ce raisonnement est le même que pour la question du décentrement : pour contester le discours dominant, Michel Le Bris en utilise l'argumentation et donc, paradoxalement, contribue à le renforcer<sup>19</sup>. La présentation des littératures étrangères de langue française comme renouveau et réparation des errances romanesques françaises est l'un des tons majeurs du discours de récupération à des fins idéologiques, en particulier quand il s'agit de confirmer ou sauvegarder l'idée d'une universalité de la langue française. Il s'agit par exemple d'une forme d'utilitarisme que l'on trouve reproduite chez le journaliste du *Figaro* André Brincourt, notamment dans son ouvrage *Langue française, terre d'accueil* : soit que ces littératures aient pour mission de sauver la culture française de son propre déclin, comme le révèle l'interprétation d'André Brincourt qui parle de « sang neuf dans notre encre<sup>20</sup> », soit qu'on leur confie la mission – à travers la diversité culturelle sur laquelle je reviendrai plus tard – de faire rempart à l'hégémonie anglo-américaine génératrice d'uniformité linguistique mais aussi formelle, en ceci qu'elle considère l'œuvre d'art comme un produit marchand à standardiser pour la grande consommation. André Brincourt, en 1997, prônait l'intégration de la littérature française dans les considérations générales sur les littératures de langue française. Mais ses intentions étaient alors fondamentalement différentes de celles des auteurs du manifeste : il s'agissait alors moins d'une aspiration à l'égalité des voix que d'une lecture systématique de ces voix comme éléments de légitimation de la puissance du centre. L'intégralité de l'essai d'André Brincourt tendait en effet à renforcer le présupposé d'universalité de la langue française et à interpréter l'ensemble des littératures de langue française comme une preuve par l'exemple de la

18. Pour ne prendre que quelques exemples, citons les attaques explicites de V. Tanase contre les déviations du Nouveau Roman dans son premier roman écrit en français, en 1982, *L'Amour, l'amour – Roman sentimental*; et les prises de positions régulières d'un H. Bianciotti ou d'un A. Makine, qui se présentent régulièrement comme les chevaliers se précipitant au secours de la culture française. A. Makine, notamment, dans un article intitulé « La question française » publié en 1996 dans *La Nouvelle Revue Française*, s'en prend aux mêmes « déviations » prétendues de l'écriture romanesque française, qui, selon lui, présentent un « caractère morphogène » et dans lesquelles il voit un signe du « déclin français. » (A. Makine, « La question française », *La Nouvelle Revue Française*, n° 517, février 1996, p. 19.)

19. Pour J.-P. Cavaillé, qui fait part de ses inquiétudes dans le quotidien *Libération*, « sous prétexte de dénoncer le franco-centrisme, le manifeste "Pour une littérature-monde" ne fait que le renforcer » (« Francophones, l'écriture est polyglotte », *Libération*, 30 mars 2007). Le discours qui sous-tend cette initiative aurait donc, selon lui, un effet pervers, à savoir celui de renforcer les structures qu'il dénonce.

20. *Langue française, terre d'accueil*, Éditions du Rocher, 1997, p. 16.

domination culturelle du modèle français et de sa légitimité à l'échelle mondiale. Précisément, ces littératures n'étaient intéressantes que pour leur utilité idéologique dans une perspective franco-centrique. Par ailleurs, la reproduction, avec des intentions différentes, d'un discours analogue, introduit dans le volume et parmi les signataires du manifeste une certaine contradiction. Tandis que Michel Le Bris, involontairement, renforce le discours utilitariste, Alain Mabanckou, dans la contribution qui fait immédiatement suite à celle de Michel Le Bris, dénonce avec véhémence cette imposture du discours de la réception par rapport à la langue, qui ne considère les lettres francophones :

Au fond, dire d'un auteur francophone qu'il enrichit ou sauve la langue est loin d'être un compliment. De tels propos installent un lien de subordination : les lettres francophones ne sont vues que sous l'angle de leur *utilité*, de ce qu'elles apportent à la langue française. On leur dénie toute autonomie, tout projet esthétique détaché de cette mission encombrante de médecin de guerre qui soigne les plaies d'une langue enlisée dans son affrontement aveugle contre l'ennemie bien désignée, la langue anglaise. (p. 59)

En revanche, l'une des grandes nouveautés de la démarche réside sans aucun doute dans la volonté déclarée de réduction d'une opposition très répandue dans la critique des années 1990 qui consistait à distinguer une « bonne » d'une « mauvaise » francophonie, une francophonie de l'orthodoxie idéologique et linguistique à une francophonie de la subversion<sup>21</sup>, vision qui s'était en particulier cristallisée dans la réception du *Testament français* d'Andreï Makine en 1995. Dans *Le Nouvel Observateur*, Dominique Fernandez, en effet, affirmait alors : « Voilà qui nous change des niaiseries qu'on nous fait gober au nom de la sacro-sainte francophonie », tandis qu'Hervé de Saint-Hilaire écrivait dans *Le Figaro* :

Double récompense qui, loin des vœux pieux ou des niaiseries solennelles sur la francophonie, saluait des auteurs d'origine étrangère qui, à l'instar d'un Kundera ou d'un Cioran, savent, dans la joie ou la douleur, écrire un français enchanté.

Dans les colonnes de *L'Express*, Anne Pons, cependant plus modérée que ses deux collègues, rejoignait alors les critiques précédemment cités dans l'évocation discrète, au travers de la métaphore de la marche, d'une opposition structurelle entre une francophonie presque territorialement délimitée, et des auteurs qui y aspiraient : « *Le Testament français* enrôle Makine dans la

21. Pour plus de détails sur cette opposition et les enjeux qu'elle véhicule au milieu des années 1990, voir V. Porra, « Les voix de l'anti-créolité ? Le champ littéraire francophone entre orthodoxie et subversion », dans P. S. Diop (éd.), *Littératures francophones : langues et styles*, L'Harmattan, 2001, p. 145-153 et « Les "convertis" de la Francophonie : entre création artistique, stratégies et contraintes », dans J.-P. Castellani, M.-R. Chiapparo, et D. Leuwers (éd.), *La langue de l'autre ou la double identité de l'écriture*, Tours, Publications de l'université François-Rabelais, 2001, p. 297-311.

lignée des Bianciotti, des Castillo, des écrivains en marche depuis toujours vers la terre d'adoption qu'est la francophonie.»

C'est aussi à la réduction d'une telle opposition que Michel Le Bris, s'appuyant sur les propos d'Anna Moï<sup>22</sup> publiés dans *Le Monde* en 2005, en appelle dans sa contribution au volume :

[...] Anna Moï, dans le même journal, interpellait vivement le milieu littéraire, sur les raisons à tout le moins suspectes qui lui faisaient volontiers classer comme « français » les auteurs blancs du Nord (Beckett, Kundera, Cioran) et comme « francophones » les auteurs du Sud à la peau noire, ou jaune ». (p. 24)

Au regard de ces quelques remarques sur le postulat de décentrement et la volonté de libération des contraintes formelles et des lectures utilitaristes, une remarque s'impose : ni dans le manifeste, ni dans les contributions au volume, les auteurs ne font clairement la distinction entre les structures et la sphère institutionnelle d'un côté, qu'ils rendent visiblement responsables de leur malaise, et celle de la création, qui est de leur ressort, même si l'on ne peut ignorer que les instances de ce que Jacques Dubois a appelé l'« institution de la littérature » font souvent pression sur le domaine de la production des textes, ne serait-ce qu'au travers de la réception des œuvres. Or, au travers de leurs œuvres, les auteurs reproduisent eux-mêmes activement ces schémas et procèdent à leur propre inscription dans le schéma centre-périphérie, dans un processus où il est souvent difficile de faire la part entre ce qui relève de la création, de la contrainte ou de la stratégie. Par ailleurs, si l'on peut aspirer à la liberté d'écriture, à l'égalité face au jugement de la critique et des institutions, à la fraternité mondiale des littératures, on ne peut nier les faits : à savoir que la dialectique centre-périphérie n'est pas seulement une création du système francophone, mais un modèle entretenu par les différences fondamentales que l'on constate entre par exemple les œuvres francophones fondamentalement marquées par l'habitus postcolonial (posture de subversion – centrifuge –, discours de l'altérité et de la marge) et les littératures produites par la plupart des auteurs allophones d'expression française (posture d'orthodoxie, reproduction des discours et des valeurs du centre – centripète –, discours de l'altérité et de l'intégration<sup>23</sup>). Ne pas faire

22. Voir également sa contribution au volume. Ayant décidé d'adopter le français comme langue de création et « pensant aborder enfin une terre d'immigration où [elle] aurait été en famille, parente de tous ceux qui, aux quatre coins du monde, vagabondaient comme [elle] avec des valises de mots », elle constate laconiquement : « Je publiai. On m'étiqueta écrivain francophone. J'étais encore *l'autre*. » (p. 249)

23. Sur l'opposition entre tendances centrifuges et centripètes dans les littératures d'expression française, voir entre autres de J. Riesz et V. Porra, « Zentrifugale und zentripetale Tendenzen in der zeitgenössischen französischen / frankophonen Literatur », dans H. Turk,

la distinction entre les sphères institutionnelles, idéologiques et esthétiques revient en sorte à nier l'évidence d'une différence incontestable, générée, celle-ci, non pas seulement par les phénomènes externes à la création littéraire, mais par la création elle-même<sup>24</sup>.

### **La langue : entre universalité et diversité**

Comme on le voit, la question de la langue, intimement liée aux précédentes, se présente comme la troisième grande composante du manifeste. Dans ce domaine aussi, l'argumentation s'inscrit en premier lieu dans la perspective du refus de la francophonie, ainsi qu'il ressort de l'affirmation déjà formulée dans le manifeste et reprise, sous une forme légèrement modifiée, par Tahar Ben Jelloun dans sa contribution au volume : « On ne parle pas le francophone, on ne l'écrit pas non plus. » (p. 120) Si la formule porte et témoigne d'une volonté polémique évidente (en particulier contre le fonctionnement de l'institution), on ne peut s'empêcher de constater au moins un contresens dans l'interprétation – sinon un procès d'intention –, puisque la francophonie, on le lui a assez reproché, part elle aussi, ainsi qu'en témoigne sa définition non pas du « francophone », mais bel et bien de la langue française. En ce point aussi, on constate donc une confusion entre la dénonciation de l'institution et la réalité de la pratique littéraire et linguistique. Là n'est donc pas la différence fondamentale avec cette littérature-monde postulée avec véhémence, puisque cette dernière a elle aussi pour dénominateur commun, pour élément de cohésion, le français. Michel Le Bris, d'ailleurs, et cela est symptomatique de l'ambivalence de son discours, se voit contraint lui aussi, dans sa contribution au volume, de se défendre de façon préventive des mêmes accusations potentielles d'impérialisme linguistique que l'on adresse communément à la francophonie :

Il ne s'agit donc en rien, appelant de nos vœux une littérature-monde en français, de promouvoir quelque impérialisme linguistique au détriment de telle ou telle autre langue – même s'il est certain que la survie du français, à l'échelle du monde, dépendra de notre capacité à libérer la langue de son pacte avec la nation. (p. 47)

B. Schultze et R. Simanowski (éd.), *Kulturelle Grenzziehungen im Spiegel der Literaturen*. Göttingen, Wallstein, 1998, p. 136-151.

24. Sur l'absolue nécessité de distinguer ces divers niveaux en particulier dans l'étude des littératures migrantes et de leurs positionnement dans les champs littéraires français et québécois, voir de V. Porra, « Et s'il n'y avait pas de "méridien littéraire"... Pour une relecture de la relation centre-périphérie à la lumière des littératures migrantes en France et au Québec », dans D. Dumontet, et Fr. Zipfel (éd.), *Écriture migrante / Migrant Writing*, Hildesheim, Georg Olms Verlag, 2008, p. 49-68.

D'autre part, et c'est un motif qui revient de façon récurrente dans les contributions, l'argumentation en faveur d'une littérature-monde en français doit nécessairement, ne serait-ce que pour invalider cette idée, se faire dans l'évocation du « pacte avec la nation » et de son articulation avec la pensée de l'universalité, qui depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle imprime son sceau à la pensée de la langue en France, et donc, par le jeu des expansions coloniales, politiques ou culturelles, dans les domaines et chez les auteurs chez lesquels la langue française s'est imposée, par choix ou contrainte, comme langue de création. Il s'agit là, à n'en pas douter, d'un point d'achoppement majeur du mouvement d'appel à cette littérature-monde en français et d'un point important de cristallisation d'un certain nombre de contradictions qui s'organisent selon des paires d'opposition : mondial/local – universel/particulier, etc. Ceci ressort notamment des comparaisons effectuées avec le fonctionnement des pratiques culturelles dans le monde anglophone, que plusieurs contributeurs au volume, au premier rang desquels Michel Le Bris et Tahar Ben Jelloun, présentent comme un contre-modèle tout à fait enviable.

Or ce parallèle, au regard du contexte des productions de langue française s'avère triplement problématique. Tout d'abord parce que d'aucuns, à l'instar de Tahar Ben Jelloun, refusant délibérément la perspective historique (et revendiquant cette démarche), oublient que les littératures anglophones ont aussi été confrontées à un problème institutionnel qu'elles ont aussi ressenti comme un phénomène de ghettoïsation. Affirmer en effet que « [l]es Anglais n'ont pas eu besoin de créer des institutions en vue de promouvoir l'« anglophonie ». Ils situent leurs écrivains nés hors de leurs frontières et écrivant en anglais comme des écrivains anglais. Il n'y a pas de débat, pas de conflit, pas d'ambiguïté » (p. 121) revient à oublier les débats parfois véhéments qu'ont entraînés le concept et les pratiques qui se sont développés autour de la littérature du Commonwealth<sup>25</sup>. En la matière, Michel Le Bris a une vision plus complète, et signale cette évolution, même si ces propos relèvent d'un phénomène indéniable d'idéalisation et mériteraient d'être relativisés : selon

25. Voir notamment les propos de Rushdie en 1993 dans *Patries imaginaires* : « La définition la plus proche que je pus obtenir avait une résonance manifestement paternaliste : il apparaît que la littérature du Commonwealth est cet ensemble d'écritures créé, je crois, en langue anglaise, par des personnes qui ne sont pas elles-mêmes des Anglais blancs, ni des Irlandais, ni des citoyens des États-Unis d'Amérique [...] Maintenant la « littérature du Commonwealth » devenait vraiment très désagréable. Ce n'était pas seulement un ghetto mais un véritable ghetto d'exclusion. Et la création d'un tel ghetto avait, a pour effet de changer le sens du terme bien plus large de « littérature anglaise » – que j'ai toujours considéré comme signifiant simplement la littérature de langue anglaise – pour en faire quelque chose de ségrégationniste sur les plans topographique, nationaliste et peut-être même raciste » (Cité dans J.-M. Moura, *Littératures francophones et théorie postcoloniale* [1999], Presses universitaires de France, édition augmentée, 2007, p. 8).



lui, les littératures anglophones ont su sortir du « ghetto des littératures du Commonwealth », vivement dénoncé en 1993 par Salman Rushdie (p. 34).

Ensuite, et c'est, me semble-t-il, l'un des défauts principaux du raisonnement, parce que l'argumentation ne tient pas compte des déterminations historiques qui sous-tendent les fonctionnements des champs respectifs et qui ont leurs racines tant dans un imaginaire de la langue que dans la politique culturelle que celui-ci a généré pendant des siècles<sup>26</sup>. En effet, on ne refait pas l'Histoire en un simple manifeste; une déclaration d'intention ne suffit pas à modifier une perception de la culture et de la langue vieille de plusieurs siècles, ni l'enracinement de ces visions au travers de la politique de socialisation menée tant dans les anciennes colonies qu'au travers de l'idéologie de la langue française véhiculée ailleurs par les bureaux de l'Alliance française par exemple. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, qu'on le veuille ou non, l'imaginaire de la culture et de la langue est lié, en France, à celui du pouvoir et de la puissance nationale. Contrairement à ce qui se passe ailleurs en Europe, l'enracinement de l'universel dans le national ne remonte pas à l'histoire politique du XIX<sup>e</sup> siècle, mais à une vision issue de la Renaissance et qui a marqué l'époque moderne depuis le début et dans toutes ses extensions (chronologiques et territoriales), véhiculée au fil des siècles par des textes fondateurs tels la *Défence et illustration de la langue francoyse* de Du Bellay en 1549 ou l'essai de Rivarol *De l'universalité de la langue française* en 1784, et par leur réception. Pour en arriver à la situation du monde anglophone et à la dédramatisation de la problématique linguistique et culturelle, le chemin sera encore long et passera nécessairement par une étude systématique de ces complexes et, de fait, par une désacralisation de la pensée de la langue française. La croyance en une légitimité linguistique et culturelle et universalisante est aujourd'hui toujours fort répandue et fonctionne comme le ressort essentiel de la pensée centralisatrice, y compris dans la perception de littératures de langue française, francophones ou autres<sup>27</sup>. Et si bon nombre des littératures dites postcoloniales ont eu face à cette question des tendances subversives visant à l'hybridation, à la créolisation ou plus généralement à ce que la critique anglo-saxonne, dans la lignée de l'ouvrage de Ashcroft, Griffiths et Tiffin<sup>28</sup> a appelé le *writing back*, de nombreux auteurs d'expression française,

26. Sur les différences entre les deux espaces et les difficultés que cette histoire spécifiquement française génère lorsqu'il s'agit de penser le décentrement de la perspective francophone, voir de D. Murphy, « De-centering French studies : towards a postcolonial theory of Francophone cultures », *French Cultural Studies*, XIII, 2002, p. 165-185.

27. Voir notamment la reproduction de ce genre de croyance dans P. Casanova, *La République mondiale des lettres*, Seuil, 1999.

28. H. Tiffin, B. Ashcroft, G. Griffiths *The Empire Writes Back : Theory and practice in post-colonial literatures*, Londres, Routledge, 1989.



notamment issus des espaces non francophones, ont, dans les quinze dernières années, abondamment contribué à entretenir cette mythologie (génie, clarté, universalité) liée à la langue et à reproduire les valeurs les plus conservatrices du centre, tant au niveau esthétique qu'au niveau idéologique<sup>29</sup>.

Enfin, ce rapprochement est susceptible de réveiller des peurs ancestrales : celles du déclin culturel et national qui, sous le poids d'une mondialisation sous domination anglo-saxonne, s'accélérait de façon dramatique jusqu'à aboutir à la disparition des spécificités culturelles (en particulier françaises). Il suffit pour s'en convaincre de voir quelle passion ce débat a déclenché, y compris en dehors de la sphère culturelle. La multiplication des réactions politiques à la publication du manifeste est en cela symptomatique. Abdou Diouf, Secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie, réagit dans les colonnes du *Monde* quatre jours seulement après la publication du manifeste, suivi deux jours plus tard par Nicolas Sarkozy – alors candidat à l'élection présidentielle – dans les colonnes du *Figaro*. Abdou Diouf défend avec ferveur une francophonie qui se veut ouverte et décentrée et se défend d'une quelconque forme d'hostilité envers le monde anglo-saxon. Nicolas Sarkozy, en revanche, donne, de son côté, une lecture fondamentalement franco-centrique de la perspective francophone. Instrument de protection culturelle, elle joue dans son discours le rôle de protectrice de l'identité nationale confrontée à des périls tant extérieurs (« face à l'anglais, le recul du français n'est pas une fatalité ») qu'intérieurs (négligence de la langue par une « jeunesse [qui] à ce jour, n'en perçoit pas toute l'utilité<sup>30</sup> »).

La fréquence, la rapidité et le ton de ces réactions signalent sans aucun doute que l'enjeu de ce débat est tout autant, sinon plus, politique que culturel. En effet, ces conjectures sur le monde anglophone, de surcroît lorsqu'elles se conjuguent à des attaques contre une francophonie qui se comprend de plus en plus comme un rempart à la mondialisation, entraînent inévitablement le surgissement d'un élément sensible : à savoir les angoisses éprouvées pour les productions culturelles de langue française que l'on dit menacées par une homogénéisation sur le modèle anglo-saxon à l'ère de la globalisation, tendance homogénéisante à laquelle on oppose le principe de la diversité

29. Citons notamment ici les positions fondamentalement conservatrices d'auteurs comme H. Bianciotti et A. Makine par exemple, qui se présentent et sont présentés par certains milieux comme les « sauveurs » d'une culture française en péril, face à la double « menace » du métissage d'un côté (présentée comme une décadence interne), et de l'homogénéisation culturelle sur modèle anglo-saxon liée au développement de la mondialisation (présentée comme une décadence externe).

30. N. Sarkozy, « Pour une francophonie vivante et populaire », *Le Figaro*, 22 mars 2007, p. 14.

culturelle<sup>31</sup>. Ici aussi, le discours tenu par les signataires du manifeste et les contributeurs au volume est marqué par une ambiguïté fondamentale. Celle qui consiste à vouloir établir un ensemble fort de langue française pour assurer de nouveau la pérennité de la littérature en français, de l'autre l'aspiration à la dimension mondiale qui ne ressort pas que de l'expression « littérature-monde », mais aussi du constat, fait par Michel Le Bris, d'une occidentalisation déjà irréversible de la culture mondiale :

L'évidence s'imposa très vite, avec une force qui nous surprit, et qui me fit conclure, au grand dam de quelques intégristes, et altermondialistes, que l'occidentalisation du monde était faite. (p. 39)

À l'évidence, de telles affirmations qui laissent supposer une uniformisation des références littéraires au niveau mondial, vont à l'encontre des aspirations à la diversité culturelle telles que promulguées par la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*<sup>32</sup> de l'UNESCO le 20 octobre 2005, et dont la francophonie institutionnelle a été l'un des principaux soutiens<sup>33</sup>.

En somme, si au niveau des aspirations profondes, les discours de Michel Le Bris et ceux de la francophonie se rejoignent, les fondements idéologiques et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir divergent fondamentalement, ainsi que le montre le tableau suivant :

31. Pour se convaincre de l'importance de la notion de « diversité culturelle » dans le discours institutionnel francophone, et sur le soutien apporté par la francophonie au texte de l'UNESCO, il suffit de se reporter aux documents officiels de l'Organisation internationale de la francophonie, accessibles entre autres sur internet : <http://www.francophonie.org>.

32. Remarquons ici que l'angoisse face à la disparition des spécificités est telle que le texte de la Convention, dans sa troisième partie, précise un certain nombre de définitions et réglemente de fait les pratiques de l'interculturalité ainsi définie : « "Interculturalité" renvoie à l'existence et à l'interaction équitable de diverses cultures ainsi qu'à la possibilité de générer des expressions culturelles partagées par le dialogue et le respect mutuel » (Partie III, article 4, p. 6).

33. Voir le texte de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, consultable sur internet : <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001429/142919f.pdf>, ainsi que le volume *Diversité culturelle et mondialisation*, Éditions Autrement, coll. « Mutations » n° 233) en 2004. Dans sa préface, A. Diouf y souligne l'engagement très précoce des institutions francophones pour la défense d'une diversité qu'il dit menacée par la mondialisation : « Dès 1994, lors du sommet de Maurice, les États et gouvernements de la francophonie ont affirmé que la diversité culturelle était une valeur non négociable, qu'aucune logique marchande ne devait mettre en péril la capacité des gouvernements d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques de développement culturel sauvegardant la diversité culturelle. » (p. 4)

	<b>Francophonie</b>	<b>Littérature-monde en français</b>
<b>Aspirations générales</b>	Créer les conditions de possibilité satisfaisantes d'une création en langue française à échelle mondiale	
	Protection et affirmation d'une culture de langue française forte	
	Contribution des ailleurs à la solidification d'une communauté culturelle	
<b>Soubassement idéologique</b>	Universalité / pensée du centre	Décentrement, fin du pacte avec la nation
	Faire obstacle à la mondialisation	Acceptation d'un phénomène d'occidentalisation présenté comme un « état de fait »
	Littéraire au service du politique Intégration au système	Autonomisation de la littérature - libération des considérations politiques et systémiques
<b>Moyens</b>	Opposition au fonctionnement libéral et considéré comme dangereusement homogénéisant du modèle anglophone	Idéalisation du monde anglophone - Aspiration à la reproduction des structures du monde anglophone
	Diversité (entre autres linguistique) Aspiration à la valorisation du local Refus de l'homogénéisation Richesse des particularismes	Globalité (position ambivalente)  Aspiration à la globalité de la culture de langue française Constat de l'homogénéisation (occidentalisation) Richesse de l'hybridité
	Catégories / cloisonnement	Vision globalisante, fin des catégories et des cloisonnements
	Exclusion de la littérature française	Inclusion de la littérature française
	Primauté de l'identitaire sur l'esthétique	Primauté de l'esthétique sur l'identitaire

Ces affirmations ne sont donc pas sans poser un certain nombre de problèmes et exposent Michel Le Bris et certains signataires à l'accusation d'impérialisme occidental ainsi qu'au reproche de se plier – entre autres par les attaques contre les altermondialistes – aux tendances de la mondialisation, et ce bien qu'ils se défendent de réduire la culture à des pratiques globalisées. Là aussi, on note une contradiction à l'intérieur du volume, en particulier avec les discours de Mabanckou et de Waberi, qui, de leur côté, réclament une valorisation du local.

\*

Pour être louables et pour bon nombre d'entre elles, nécessaires, voire urgentes, les aspirations des signataires du manifeste sont, on le voit, parcourues par des ambivalences et des contradictions qui sont moins de leur fait que des conséquences du poids exercé par les discours qui les ont précédées et les structures qui les déterminent. Avec le concept même de « littérature-monde », à l'évidence inspiré des créations terminologiques glissantines des dix dernières années (tout-monde, chaos-monde, etc.), l'on se réfère spectaculairement, sans pour autant reprendre sa profondeur conceptuelle, à l'auteur « francophone » incarnant le mieux la pensée du décentrement, du refus de la racine unique, au chantre de la vision rhizomique, etc. Ce faisant, l'on simplifie considérablement sa démarche qui, d'intellectuelle et philosophique, devient idéologique et polémique, de complexe devient binaire. En cela, et surtout au travers des contradictions et paradoxes qui innervent ce discours, des positions fondamentalement ambiguës de certains auteurs, on peut se demander si la « littérature-monde », dans toute son ambivalence et la multiplicité de ses interprétations, ne serait pas précisément une des manifestations de ce que Gilles Lipovetsky et Jean Serroy ont désigné du terme de « culture-monde ». Celle-ci, marquée par l'avènement d'une « hyperculture » écartelée entre « unification et déterritorialisation »<sup>34</sup>, « désigne la spirale de la diversification des expériences consuméristes en même temps qu'une quotidienneté marquée par une consummativité de plus en plus cosmopolitique » (*ibid.*). Nous retrouvons en effet l'essentiel de ces traits dans la littérature-monde : dans le champ littéraire contemporain, l'aspiration à une reconnaissance symbolique est aussi aspiration à la réussite économique ; le propos présente le même « branchement du global sur le local » (*ibid.*, p. 17 et suiv.) ; là aussi « uniformisation globalitaire et fragmentation culturelle marchent de concert » (*ibid.*, p. 18), entraînant tout à la fois des

34. G. Lipovetsky, J. Serroy, *La Culture-monde - Réponse à une société désorientée*, Odile Jacob, 2008, p. 16.

vellités de déterritorialisation se conjuguant à des signes d’hyperindividualisation. En cela, l’initiative « Pour une littérature monde » serait effectivement à lire comme le produit caractéristique d’une « société désorientée ».

Quelles que soient les ambiguïtés et contradictions qu’il présente – et que nous avons longuement signalées ici – le manifeste « Pour une littérature-monde en français » a eu néanmoins pour mérite de médiatiser un certain nombre de dysfonctionnements du « système littéraire francophone » et de mettre en évidence un malaise profond des auteurs, en particulier du fait de la persistance de la relation centre-périphérie qui continue d’imprimer son sceau aux littératures d’expression française. Réduire cette initiative, comme l’ont fait de nombreux journalistes et critiques depuis mars 2007, à une simple « querelle d’appellations », reviendrait à se voiler la face et à nier des problèmes liés à des structures que de nombreux universitaires signalent depuis plus d’une décennie<sup>35</sup>.

Mais l’assainissement de la situation, qui suppose effectivement un certain

35. Voir J.-M. Moura, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, *op. cit.*, et « Post-colonialisme et comparatisme », *Vox Poetica*, <http://www.vox-poetica.org/sflgc/biblio/moura.html>, 2006 ; voir également P. Halen, « Notes pour une topologie institutionnelle du système littéraire francophone », dans P. S. Diop, P. Samba et H.-J. Lüsebrink (éd.), *Littératures et sociétés africaines. Regards comparatistes et perspectives interculturelles*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2001, p. 55-68. On consultera également L. D’Hulst, « Quel(s) centre(s) pour quelle(s) périphérie(s) ? », dans J.-M. Moura et L. D’Hulst (éd.), *Les études littéraires francophones : état des lieux*, Villeneuve d’Ascq, Éditions du Conseil scientifique de l’université Charles-de-Gaulle – Lille 3, 2001, p. 85-98, et V. Porra, « Les voix de l’anti-créolité ? Le champ littéraire francophone entre orthodoxie et subversion », dans P. S. Diop (éd.), *Littératures francophones : langues et styles*, L’Harmattan, 2001, p. 145-153 et « Les “convertis” de la Francophonie : entre création artistique, stratégies et contraintes », dans J.-P. Castellani, M.-R. Chiapparo, et D. Leuwers (éd.), *La langue de l’autre ou la double identité de l’écriture*, Tours, Publications de l’université François-Rabelais, 2000, p. 297-311, ainsi que « De l’hybridité à la conformité, de la transgression à l’intégration. Sur quelques ambiguïtés des littératures de la migration en France à la fin du xx<sup>e</sup> siècle », dans U. Moser, B. Mertz-Baumgartner (éd.), *La littérature française contemporaine – Contact de cultures et créativité*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2007, p. 21-36, « Zentrum und Peripherie : Aktualität und Grenzen eines Deutungsmusters im frankophonen literarischen System », dans A. Gipper, S. Klengel (éd.), *Kultur, Übersetzung, Lebenswelten – Beiträge zu aktuellen Paradigmen der Kulturwissenschaft*, Würzburg, Königshausen & Neumann, 2008, p. 225-243, « Et s’il n’y avait pas de “méridien littéraire”... Pour une relecture de la relation centre-périphérie à la lumière des littératures migrantes en France et au Québec », dans D. Dumontet et F. Zipfel (éd.), *Écriture migrante / Migrant Writing*, Hildesheim, Georg Olms Verlag, 2008 (b) p. 49-68. On se référera enfin à J. Riesz et V. Porra, « Zentrifugale und zentripetale Tendenzen in der zeitgenössischen französischen / frankophonen Literatur », dans H. Turk, B. Schultze et R. Simanowski (éd.), *Kulturelle Grenzziehungen im Spiegel der Literaturen*, Göttingen, Wallstein, 1998, p. 136-151 et à P. Halen, « Le “système littéraire francophone” : quelques réflexions complémentaires », dans L. D’Hulst, et J.-M. Moura, (éd.), *Les études littéraires francophones : état des lieux*. Villeneuve d’Ascq, éditions du Conseil scientifique de l’université Charles-de-Gaulle – Lille 3, 2003, p. 25-37.

nombre de décloisonnements institutionnels et leur corollaire, l'atténuation sinon l'arrêt des pressions systémiques sur les productions de langue française, ne peut, nous l'avons vu, se faire par simple proclamation, au risque de rester dans un registre utopique anhistorique sur lequel il est aisé de jeter le discrédit. Bien au contraire, seule la poursuite d'une analyse systématique des racines historiques et des entrelacs des discours idéologiques afin de les désamorcer, en coopération avec les travaux de recherche et d'enseignement des universitaires<sup>36</sup>, sera en mesure de donner une impulsion décisive et véritablement novatrice.

En somme, l'initiative « Pour une littérature-monde » a assurément pour plus grand mérite d'ouvrir le débat, et surtout de produire un discours, qui jusqu'à tout récemment encore, était, pour bon nombre d'écrivains, de l'ordre du tabou, tout simplement parce que de telles considérations portaient atteinte au mythe de la liberté du créateur.

36. Voir notamment à ce sujet les propositions formulées par J.-M. Moura, *op. cit.*